N° 0 6 6

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE.

OBJET: L'an deux mil cinq

Le vendredi 25 février à 10 h 00, les membres du conseil d'administration

légalement convoqués, se sont réunis à Aumale (76).

- Budget primitif 2005

Etaient présents : MM. COET, DUHAMEL, GARRAUD, LACHEREZ, LOIN, PECQUERY, SENECAL.

Absents excusés: MM. ARCILLON, AUBRY, BIGNON, JUMEL (pouvoir à M. GARRAUD), LOTTIN (pouvoir à M. LACHEREZ), MAQUET, MAUGEZ (pouvoir à M. SENECAL).

DATE DE LA CONVOCATION :

- Budget Primitif 2005

4 février 2005

Le Président SENECAL présente le budget primitif 2005. Ce budget ne tient pas compte des reports de 2004 lesquels interviendront au prochain exercice comptable. Reprenant un point du budget, il remercie vivement M. DUHAMEL et la Mairie d'Aumale pour la mise à disposition gratuite des locaux de l'Institution et ce depuis quelques années maintenant. Il rappelle aux membres du Conseil d'administration que s'agissant des locaux, l'Institution ne paie annuellement que les charges locatives comme précisées dans la convention liant les deux parties.

NOMBRE DE DELEGUES :

En exercice 14

Présents 7

Votants 10

Pour ce budget primitif 2005, la section de <u>Fonctionnement</u> s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de **162 300** €. Celle <u>d'Investissement</u> s'équilibre quant à elle en dépenses et recettes à hauteur de **69 500** €.

Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance des détails de ce projet de budget et avoir écouté les différents points soulevés par le Président SENECAL, adopte à l'unanimité ce budget primitif 2005.

Le Conseil d'administration, décide également à l'unanimité, que les budgets seront dorénavant votés au CHAPITRE BUDGETAIRE.

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Francis SENECAL